

à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

www.saintchristollezales.fr

AVRIL 2015

N°21

CARNAVAL DES ECOLES

en page 8



Environnement



en page 4

Finances



en page 10

Culture



en page 20


Saint Christol
lez Alès

Sommaire

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	4
URBANISME ET TRAVAUX	7
ÉDUCATION	8
FINANCES	10
AFFAIRES SOCIALES	14
JEUNESSE & CMJ	16
SPORTS	18
CULTURE	20
FESTIVITÉS	23
COMMUNICATION	24
AFFAIRES COMMUNAUTAIRES	25
TRIBUNE LIBRE	26
ÉTAT CIVIL	27
CONSEIL MUNICIPAL	28
AGENDA	28
INFOS DIVERSES	30

Editeur

Mairie de Saint Christol lez Alès

41 rue des Marmousets
30380 Saint Christol lez Alès
04 66 60 74 04
Site web : www.saintchristollezales.fr

Directeur de la publication

Danielle Joullia
Adjointe à la Communication
danielle.joullia@mairie30380.fr
communication@mairie30380.fr



Impression
Com'impact impression - Alès
Imprimé sur papier issu
d'exploitations forestières raisonnées



LES GAZ



Le 22 avril 1915, à 17 heures, près d'Ypres en Belgique, un lourd nuage jaune et verdâtre, poussé par un vent de nord-est, progresse rapidement en direction des lignes françaises. Cette attaque au gaz, baptisé ypérite en raison du lieu, a été préparée pendant de longs mois par les troupes allemandes. Elle marque le début de l'emploi massif des agents chimiques et toxiques issus des progrès de l'industrie. Immédiatement pris de nausées et ne pouvant plus respirer, les soldats français, totalement démunis face à ce nuage mortel, s'effondrent. Au cours de cette journée, 5 000 soldats périssent dans l'attaque, et 15 000 ont subi les effets des gaz. La France et la Grande-Bretagne mobilisent également leur industrie. C'est une des raisons de l'essor des industries chimiques dans la vallée du Rhône.

Confrontés aux terribles effets de cette nouvelle arme, les soldats doivent vivre quotidiennement avec la crainte de l'attaque chimique, les obligeant à adopter de nouveaux réflexes, nécessaires à leur survie sur le champ de bataille. Les protections dérisoires du début sont progressivement remplacées par des masques de plus en plus perfectionnés.

Les suffocants agressent les voies respiratoires et provoquent des lésions pulmonaires qui entraînent la mort. Les vésicants causent des brûlures au contact de la peau, des yeux et des poumons. L'ypérite demeure le gaz le plus marquant de la guerre, car son inhalation ne provoquant pas de réaction de réflexe respiratoire, il pénètre en profondeur les tissus

pulmonaires, entraînant de graves lésions. Baptisé gaz moutarde en raison de sa forte odeur, ce gaz attaque également la peau provoquant des brûlures. Plus tard, les chimistes allemands s'emploient à supprimer cette odeur pour tromper les défenseurs qui, ne détectant pas la présence des gaz, tardent à mettre leur masque. La mort provoquée par les gaz était souvent longue et douloureuse et le gaz a donc été l'une des peurs majeures des soldats de première ligne

Et pourtant, en 1889, la convention de La Haye, signée par les différents protagonistes, interdisait l'utilisation des agents chimiques comme arme de guerre. Mais la diminution de leur utilisation est plus due à des raisons pratiques : les vents peuvent en effet déplacer le nuage délétère de façon imprévisible, d'autre part, leur persistance sur le terrain oblige à décontaminer les zones conquises.





Chers Saint Christolennes et Saint Christolens,

Voici venu le temps des bilans et des comptes. Au prix d'arbitrages délicats et d'une recherche active d'économies à tous les niveaux, le bilan 2014 a été maintenu dans les limites qui avaient été fixées. Malheureusement, l'avenir s'annonce sous des couleurs moins riantes. En effet, le gouvernement qui peine à réduire ses dépenses s'est défaussé d'un certain nombre de charges sur les communes, leur laissant la responsabilité de trouver elles-mêmes les financements nécessaires, tout en réduisant leurs dotations.

Les communes se trouvent prises dans un effet de ciseaux : augmentation des charges d'un côté, diminution des dotations de l'autre.

D'une part, de nouvelles charges pèsent sur la commune : le coût de la réforme des rythmes scolaires portera sur l'année entière et il s'y ajoutera, à la rentrée prochaine, la mise en place des Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP). De plus l'application de nouvelles normes en matière de sécurité ou d'accessibilité nécessitera des travaux

significatifs sur les bâtiments et les installations, sans qu'aucune subvention ne soit prévue pour aider à la réalisation de ce lourd programme.

De l'autre, les dotations en provenance de l'Etat vont diminuer dans des proportions importantes sur les 3 prochaines années. A l'échéance 2017, les ressources de la commune pourraient être amputées d'un tiers. Historiquement, c'est la première fois qu'une telle baisse est programmée.

Notre équipe municipale savait, à son arrivée à la mairie que les temps seraient difficiles, mais les orientations gouvernementales récentes dépassent les pronostics les plus pessimistes.

L'année dernière, nous n'avons pas recouru à l'emprunt pour financer les investissements indispensables. Cette année, nous avons décidé de profiter des conditions de taux favorables pour le faire. Dans le même temps, les taux d'imposition n'ont pas augmenté.

Nous ne sommes malheureusement pas au bout de nos peines. Pour y faire face, il faudra, avec l'aide de tous, traquer les moindres gaspillages. Je songe par exemple aux dégradations des équipements publics, aux tags, aux dépôts sauvages, à toutes ces incivilités qui coûtent cher à réparer.

Il s'agit là d'une politique de petits pas, peu exaltante en soi, mais c'est à ce prix que nous pourrons préserver notre qualité de vie au moindre coût.

Nous n'abandonnons cependant pas les ambitions que nous avons exprimées dans notre programme : cette année notamment, des efforts importants ont été faits pour les jeunes, les subventions aux associations ont été maintenues, l'aménagement des alentours de l'accueil de loisirs se termine et nous commencerons à installer de la vidéo protection. Cependant, il faut être conscient que la réalisation de nos ambitions devra s'étaler sur une période plus longue.

Cordialement

Jean Charles Bénézet

SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

En partenariat avec l'association locale de défense de l'Environnement « A.G.I.R. », la commune a organisé cet événement autour du thème de la santé. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli le Professeur Sultan endocrinologue et chef de service pédiatrique. C'est un public nombreux qui a répondu à notre invitation pour écouter cette conférence qui avait pour titre « Pesticides : un scandale sanitaire, impacts sur le fœtus, le nouveau-né, l'enfant et l'adulte ! ». En première partie de cette soirée nous avons pu entendre Christel Chaabihi nous parler de la « toxicité cachée des pesticides », puis Patrick Hermann sur « la chimie des pesticides, une conception militaire de l'agriculture », Louis Julian et son vin bio, enfin Janick Peyron pour « comment produire des œufs bio ». Une petite restauration bio accompagnée de boissons également bio a permis à tout un chacun de prolonger cette soirée agréablement et de rencontrer les différents intervenants.



HALTE AU FEU

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air et le plan particules, une nouvelle circulaire **interdit désormais tout brûlage à l'air libre de tous les déchets verts** et autres déchets ménagers (cartons, papiers, plastiques). En effet, outre les troubles de voisinage que peut induire le brûlage des déchets verts (fumée, odeurs), c'est une **source d'émission importante de substances polluantes comportant des composés cancérogènes** (dioxines, furanes), particulièrement lorsque les végétaux sont humides.

NE BRÛLONS PLUS ! PAILLONS, COMPOSTONS OU TRANSPORTONS

Soyons des citoyens responsables : ne brûlons plus nos déchets, valorisons les.

Des solutions alternatives existent. 2 techniques à la fois simples et peu onéreuses concourent à la valorisation directe de votre jardin par

transformation de ces déchets en engrais naturel :

- paillage avec branchages et tontes
- compostage

Sinon il faut procéder au transport de ces déchets vers les déchetteries d'Alès Agglomération (voir page 6).

Au-delà d'une attitude environnementale exemplaire concernant le « sans pesticide », respectons aussi notre atmosphère.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS



C'est par un temps calme, qu'a pu se dérouler la promenade dans le Parc du Rouret. Après un rappel historique des origines aux temps plus modernes de l'acquisition du parc, la visite fléchée a permis, sous des arbres majestueux, de découvrir une flore intéressante.

Du fond de la prairie gazonnée, la silhouette de la Maison de Maître qui se détachait dans le ciel était belle à regarder. Les précisions horticoles de Jean Fosset, ancien ingénieur de recherches à l'INRA, ont ravi l'assistance. Après être passé à proximité de la cache des maquisards, autrefois un four à bois, le groupe s'est retrouvé sur la terrasse de l'orangerie puis devant le parvis de cette belle demeure pour évoquer son devenir et prendre connaissance des nouvelles plantations d'érables, de cèdres et autres magnolias et chênes rouges d'Amérique qui seront dans quelques décennies l'avenir du Parc.

La présence du Centre de Loisirs en bordure du Parc est déjà un signe important pour nos enfants qui vont pouvoir bénéficier de ce cadre naturel exceptionnel pour s'épanouir. Gageons qu'à partir de cette belle réalisation, d'autres projets émergeront et qu'avec le partenariat d'Alès Agglomération, le Parc du Rouret puisse retrouver son lustre d'antan.



Le tri sélectif

Les déchets recyclables se classent en 3 catégories: les emballages ménagers légers, le verre et le papier. De nombreux points d'apports volontaires sont à votre disposition près de chez vous. Les deux premières catégories peuvent être ramassées dans les sacs jaunes mis à disposition gratuitement à la mairie.

Papiers, journaux revues, magazines



Emballages ménagers légers



Verre (exclusivement dans les containers)



DECHETS INTERDITS

Les emballages mal vidés ou souillés, les barquettes alimentaires et films en plastique, les produits toxiques, la vaisselle en verre et en porcelaine doivent être jetés dans la poubelle.

Et après ?

Ces déchets recyclables sont acheminés vers des centres où ils sont triés puis transformés, dans des usines de recyclage, en nouveaux objets de la vie quotidienne. La traçabilité des matériaux est assurée et contrôlée par un éco-organisme agréé.

POUR INFO :

A Saint Christol, le ramassage des sacs jaunes se fait tous les vendredis, à partir de 6h du matin via deux camions du service de ramassage des déchets recyclés d'Alès Agglomération.

Merci de ne sortir les sacs devant chez vous que la veille au soir.

GABIONS



Le nouveau mobilier est constitué de gabions en structures métalliques remplis de galets. Il s'agit d'une réalisation des services techniques municipaux et les galets sont d'authentiques galets du Gardon. Ils sont en cours de positionnement. Il en manque quelques-uns plus gros et qui seront disposés à l'entrée et dans le centre ville. Le fleurissement est en attente. Les tonneaux qui avaient servi à l'embellissement de la ville l'année dernière, seront installés pour décorer les différents quartiers.

RECETTE DE NOS CHEFS JARDINIERS

Pour une potée fleurie tout l'été : prendre un grand contenant (100 l minimum, drainer le fond, y ajouter un terreau enrichi spécial fleurissement et de l'engrais organique. Installer les plantes : ici 1 surfinia tricolore, 1 surfinia noir, 1 ipomée pourpre et 1 bidens pirate's pearl/blanc. Arrosez abondamment à la plantation, puis 2 ou 3 fois par semaine, en ajoutant un engrais liquide type 12/7/24 qui favorise la ramification, la montée en boutons et un fleurissement spectaculaire.



TRAVAUX SUR LA ROUTE D'ANDUZE

Le Syndicat d'Adduction d'Eau de l'Avène doit remplacer une conduite vétuste de 150 mm de diamètre en fibrociment par une conduite en fonte de 200 mm de diamètre dans le but de réduire les fuites et d'améliorer la distribution d'eau pour les usagers.

Ces travaux concerneront le tronçon entre la pyramide et la route de Lézan, sur le côté de la chaussée, opposé aux platanes. Ils seront couplés avec les travaux de réfection de chaussée, prévus par le Conseil Général du Gard. Ils devraient débuter dans la seconde partie du mois de mai et s'étaler jusqu'à la fin du mois de juillet pour la pose de la conduite et un peu plus tard pour la réfection de la chaussée.

Ce lourd chantier nécessitera la mise en place d'une déviation de la circulation qui sera accompagnée d'une



LES DECHETTERIES PROCHES DE CHEZ VOUS



Horaires d'ouverture		Alès	Anduze	Ribaute les Tavernes	St Césaire de Gauzignan	St Martin de Valgalgues	Salindres	Thoiras
		04 66 56 53 33	06 43 34 32 16	06 43 34 32 16	06 35 17 33 41	04 66 56 50 50	04 66 85 67 03	06 24 75 17 73
LUNDI	Matin	___	9h - 12h	___	___	9h - 12h	___	___
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	___	___	14h30 - 18h	14h30 - 18h	___
MARDI	Matin	9h - 12h	___	___	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	___	___	___	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
MERCREDI	Matin	9h - 12h	9h - 12h	___	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	14h - 17h30	14h - 17h	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
JEUDI	Matin	9h - 12h	___	___	___	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	___	___	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
VENDREDI	Matin	9h - 12h	9h - 12h	___	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	14h - 17h30	___	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
SAMEDI	Matin	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h30 - 18h	14h - 17h30	___	14h - 17h	14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h - 17h30
DIMANCHE	Matin	8h - 12h	___	___	___	___	___	___
	Après-midi	___	___	___	___	14h30 - 18h	___	___

Travaux et urbanisme

signalisation appropriée indiquant les déviations à emprunter :

- dans le sens Anduze/Alès, les véhicules légers pourront continuer à utiliser la route RD910a qui sera ouverte sur une seule voie.
- dans le sens Alès/Anduze, les véhicules légers devront emprunter, à partir de la RD 6110, l'avenue de la République, la rue Joliot Curie, le chemin de la Ferme puis enfin le chemin de la Cave.
- Un itinéraire spécial sera mis en place pour les poids lourds.

Comme elle s'y était engagée, la municipalité profitera de l'ouverture de la chaussée pour poser des gaines en attente de la réalisation d'extension future de réseaux comme par exemple la fibre optique. Cela représentera un surcoût dans un premier temps, mais permettra ultérieurement d'éviter les désagréments et les coûts liés à de nouveaux travaux sur la chaussée.



- Déviation, sens Alès / Anduze
- Circulation unique dans le sens Anduze / Alès
- ▨ Zone des travaux

MODIFICATION DU P.L.U.

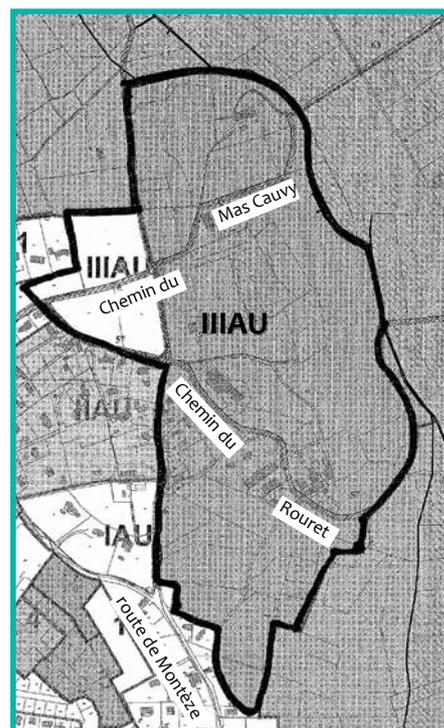
Une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) concernant la Zone III AU qui se situe du côté du Rouret va être prochainement effectuée. Les objectifs sont les suivants :

- Clarifier la destination des constructions et installations autorisées dans la zone. «La zone III AU est une zone à caractère naturel de la commune, destinée à être ouverte à l'urbanisation, à vocation principale d'hébergements hôtelier et de constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif. ».

Conformément au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les possibilités de construire des habitations dans cette zone ont été restreintes.

- Renforcer les exigences pour la collecte et l'écoulement des eaux pluviales, afin de prévenir les inondations, surtout dans une zone qui accueille du public en exigeant la création de bassins de rétention de 200 litres d'eau par mètre carré imperméabilisé.
- Exiger des vides sanitaires de 60 cm pour les nouvelles constructions et leurs annexes en zone sans aléa.
- Prévoir pour l'aspect extérieur un « ton pierre » pour les façades, en laissant la possibilité d'édifier des constructions en bois.
- Mettre en conformité la zone avec la nouvelle réglementation de la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, entrée en vigueur le 27 mars 2014 : l'article relatif au COS (Coefficient d'Occupation des Sols) est supprimé, ainsi que le sous-secteur III AU 1 mentionné sur la carte du précédent zonage.

Une enquête publique sera bientôt lancée dont vous serez avertis par voie de presse.



CARNAVAL

C'est avec une très belle journée ensoleillée que le 28 février 2015 se déroulait le premier carnaval réunissant les enfants des trois écoles de Saint Christol. Encadrés musicalement par la troupe « Batifolia », pas moins de 300 enfants ont défilé dans les rues de Saint Christol, encadrés de leurs parents, parfois déguisés eux aussi. Monsieur Carnaval, fabriqué par les enfants de l'accueil de loisirs, se promenait tranquillement, assis sur une chaise, calé dans une brouette ! Partis de la place du Foiral, l'avenue du Général de Gaulle prenait ensuite de joyeuses couleurs sous la pluie des confettis. Rythme musical

aidant, ils terminèrent leur promenade sur la place du millénaire. Là, Monsieur Carnaval se devait de prendre place sur son « bûcher ». Comme le veut la tradition, celui-ci doit brûler afin de mettre un terme à l'hiver et d'annoncer les couleurs du printemps ! Son embrasement fut quasi instantané !! C'est alors que tous les enfants purent se revigorer en prenant un goûter offert par la municipalité. Chacun rentra avec les sons, les couleurs, les joies de cet après-midi festif bien réussi ! Merci aux animateurs, responsables, policiers municipaux et nationaux ainsi qu'aux élus pour leur investissement et leur présence.



CANTINE

La municipalité avait pour souhait de réduire le nombre de tranches tarifaires du restaurant scolaire. C'est aujourd'hui chose faite. Nous avons proposé de passer de 8 tranches à 3 tranches. Nous avons souhaité rééquilibrer les tranches en regroupant les % pris en compte dans le calcul du reste à charge des parents. Nous avons opté pour 25%, 40% et 55% du prix de revient du repas qui s'élève à 7,87€.

Nous avons aussi appliqué cette règle à la participation parentale pour l'accueil de loisirs.

Il semblait en effet quelque peu incongru que le premier tarif de la cantine soit nettement en dessous du prix de la garderie.

Nous avons donc remédié à ces écarts et avons même réussi à baisser le prix de revient du repas.

Les tarifs pour la rentrée 2015 vous seront donnés dans le guide de la rentrée scolaire qui sera distribué en juin dans les écoles.

COURSE AUX TRÉSORS

Samedi 4 avril, les APE de Joliot Curie et Marignac, organisaient la première chasse aux trésors dans le parc du Rouret.

Journée magnifique ! Soleil, enfants, cadre verdoyant, trésors et pièces en chocolat en récompense, que du bonheur !

Remercions tous ces parents bénévoles pour cette superbe journée où enfants et parents ont pris un réel plaisir.

Merci aussi à l'équipe municipale des espaces verts pour l'entretien exemplaire du parc.



Accueil de Loisirs

De gauche à droite :
**Yann, Alexandre,
Marjorie et Linda**



- Marjorie, peux-tu nous parler de ton rôle à l'accueil de loisirs ?

La direction de l'accueil de loisirs consiste à organiser administrativement et financièrement la structure. Je coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet. Je suis garante de la sécurité physique et affective des enfants et des animateurs et de la mise en oeuvre du projet pédagogique. Je suis en relation avec les familles, les élus et les différents partenaires.

J'anime aussi les mercredis, mais je suis détachée du terrain lors des congés scolaires.

- Tu viens de recruter une nouvelle équipe, comment ça se passe ?

Oui, nous venons de recruter de nouveaux animateurs et cela se passe bien.

L'accueil de loisirs et son personnel ont été transférés au 1^{er} janvier de cette année à Alès Agglomération, en compétence partagée. Nous travaillons en lien avec les élus de la ville de Saint Christol Lez Alès et les services de la communauté d'agglomération. Les entretiens d'embauche ont donc été menés conjointement, le jury était composé de cinq personnes, ce qui nous a permis d'avoir plusieurs avis et de sélectionner les meilleures candidatures afin de maintenir la qualité de l'équipe sur l'accueil.

- Peux-tu nous la présenter et nous expliquer la fonction de chacun ?

Alexandre est parmi nous depuis l'été dernier, Linda et Yann ont rejoint l'équipe le 25 mars.

Alexandre et Yann sont référents du groupe des plus de 6 ans, Linda et moi-même des enfants de moins de 6 ans.

Les animateurs mettent en place les activités, en fonction du projet pédagogique et des demandes des enfants. Ils sont à leur écoute et répondent à leurs demandes, tout en respectant leurs besoins et leurs rythmes.

En somme, ils font preuve de bon sens, sont dynamiques, volontaires et disponibles. Il est important que chacun trouve sa place sur l'accueil de loisirs.

- Tout le monde attend avec impatience ce nouveau centre au Parc du Rouret, peux-tu nous en dire plus ?

Nous sommes aussi très impatients d'investir les lieux. Nous ouvrons nos «nouvelles» portes pour l'été et pour les deux mois de vacances.

Cet endroit sera propice pour les loisirs des enfants et un bel outil de travail pour l'équipe. Nous avons déjà des idées plein la tête comme des constructions de cabanes, des jeux de pistes, des activités manuelles autour de la nature...

Nous prévoyons d'inaugurer ce lieu courant juin, ne vous en faites pas, nous communiquerons les informations en amont.



Marjorie Seguy

Responsable de l'accueil de loisirs sur Saint Christol lez Alès

Comprendre le budget municipal



Jérôme Meynier
Adjoint aux Finances,
vous explique
le budget 2015

Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité. Il doit impérativement être voté avant le 31 mars de l'année qu'il intéresse. Toutefois, lors du renouvellement des conseils municipaux ou de scrutins électoraux nationaux, la date de vote peut être reportée jusqu'au 15 avril.

Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

Qui prépare le budget ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus, les services municipaux et plus particulièrement la direction financière.

Qui vote le budget ?

Le budget est voté par le Conseil municipal. Concernant notre commune, le budget a été adopté mardi 31 mars.

Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'Etat exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité. L'utilisation des fonds publics est donc bien suivie !

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses (appelés mandats) et de recettes (appelés titres exécutoires de recettes) sont donc établis par la direction financière et visés par le Maire ou les Adjointes au Maire délégués aux finances. Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.

De quoi se compose le budget ?

Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

INFO :

Une vidéo, expliquant le fonctionnement du budget de la commune, est disponible sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante :

<http://www.saintchristollezales.fr/finances/budget/>

Plan de réduction des dépenses publiques

La loi de finances 2015 contient un plan de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros sur 3 ans.

Cela va impacter le budget des communes de près de 30 % sur les 3 ans qui viennent.

Sur 2015, l'effort sera de 3,67 milliards au niveau national.

Cela va impacter le budget de la commune avec 200 000€ de recettes de fonctionnement en moins.

De plus, la commune doit supporter de nouvelles charges (réforme rythmes scolaires – mise en conformité des bâtiments publics PMR).

Malgré ces contraintes, le taux d'imposition ne changera pas en 2015 car la municipalité estime que ce n'est pas aux contribuables locaux de supporter ce coût (Attention, la révision cadastrale opérée par l'Etat, pourra, dans certains cas, aboutir à une revalorisation des bases de calcul).

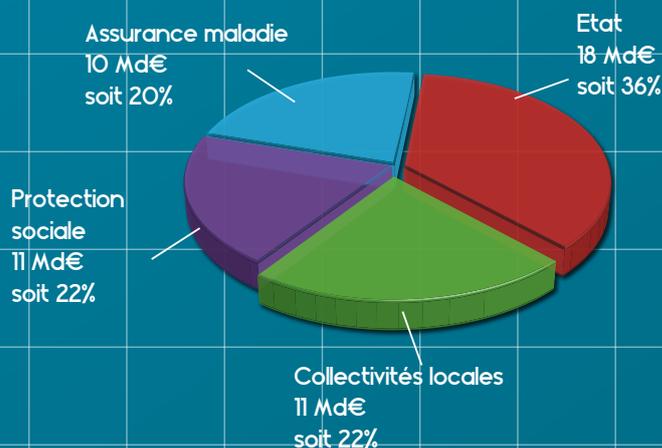
	Taux d'imposition 2014	Taux d'imposition 2015
Taxe d'Habitation	16,76%	16,76%
Foncier Bâti	26,24%	26,24%
Foncier Non Bâti	79,76%	79,76%

Les récents transferts de responsabilités vers l'Agglo et les économies d'échelle qui en découlent, ainsi qu'une réduction drastique des frais de fonctionnement vont permettre d'équilibrer le budget 2015.

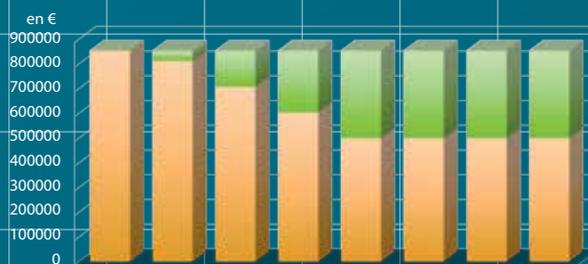
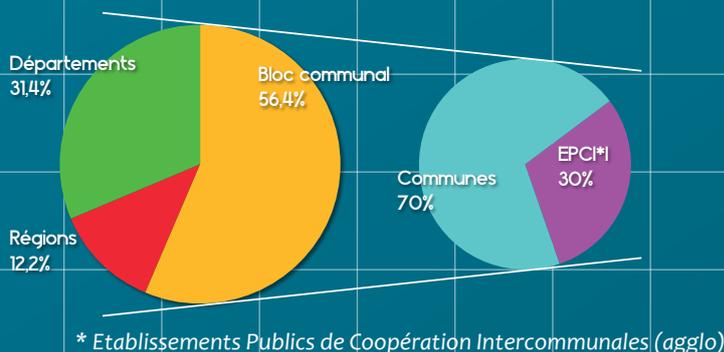
Sur l'ensemble du mandat cette baisse de dotation correspond à une perte de recette de 1,85 millions d'euros !!!

Les années qui viennent vont être dures et les budgets 2016 et 2017 risquent d'être difficiles à équilibrer sans nouvelles recettes.

Répartition des réductions des dépenses



Pour les collectivités locales, la répartition est la suivante



La section de fonctionnement

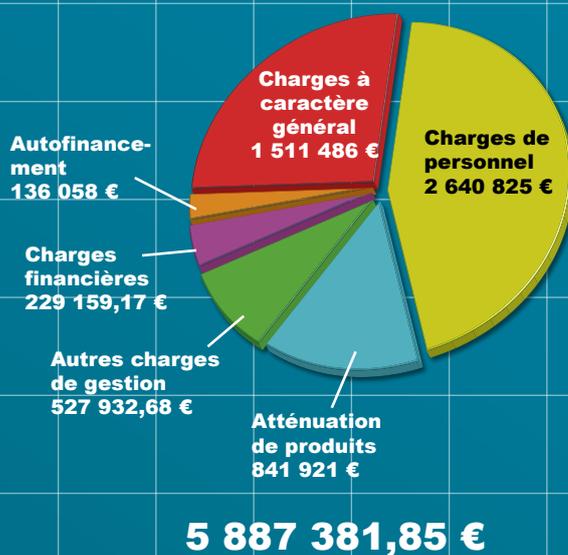
La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat.

Les dépenses :

Les frais de personnel (charges patronales incluses) et le remboursement de la dette constituent des dépenses incompressibles et obligatoires. Elles représentent à elles seules 51 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres dépenses à caractère général (eau, gaz, électricité, entretien des terrains, des bâtiments, les primes d'assurances, les transports collectifs, la restauration municipale, les classes d'environnement,...) représentent, quant à elles, 30 %. Le transfert de compétences vers l'AGGLO représente lui 14%. Le reste est consacré au versement de subventions aux associations.

Dépenses de fonctionnement

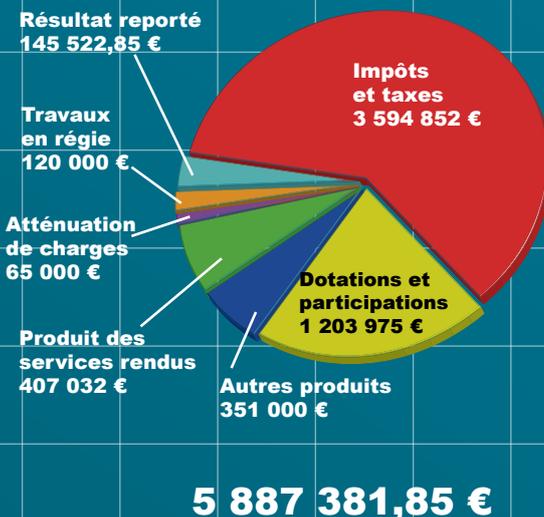


Les recettes :

Au premier rang des recettes figurent les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) que les St Christolens acquittent chaque année. Ils représentent, pour 2015, 53 % des recettes réelles.

Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat (dotation globale de fonctionnement : 8 % des recettes ; dotation de solidarité Communale : 1% ; dotation nationale de péréquation : 2,5 % ; ...), autres subventions et contributions (Etat, Région, Département, droits de place, taxes sur la publicité ou sur l'électricité, etc. : 9,17 %).

Recettes de fonctionnement



La section d'investissement

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement (épargne). Les travaux de réfection ou d'aménagement des bâtiments municipaux représentent, quant à eux, 23 %.

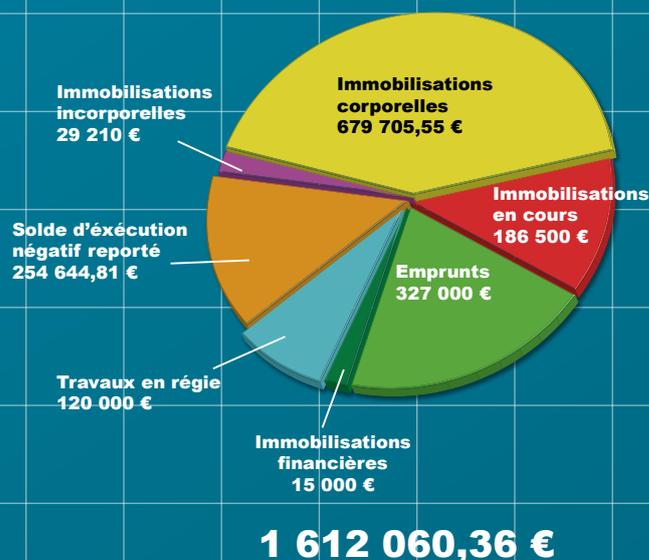
Les recettes d'investissement sont constituées de dotations et fonds divers (Fonds de compensation de la TVA) à hauteur de 7,44 %, le reste étant constitué via le recours à l'emprunt. Rappelons que finalement il n'a pas été nécessaire d'y recourir en 2014. En revanche de nombreux travaux d'entretien des bâtiments longtemps repoussés, ainsi que la mise en place de nouveaux projets vont nécessiter un emprunt conséquent sur 2015. Cet emprunt va principalement permettre :

- La continuité des travaux de remplacement de la chaudière de l'école Joliot Curie.
- Le remplacement des sols du foyer sportif et des salles 1 & 2 de la Maison Pour Tous
- La mise à la norme de l'alarme incendie de la Maison Pour Tous
- Les débuts des travaux pour la mise en place de la vidéosurveillance
- La création d'une voie douce
- La création d'un chemin de randonnée PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- La continuité du plan PAPPH (Plan Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles)

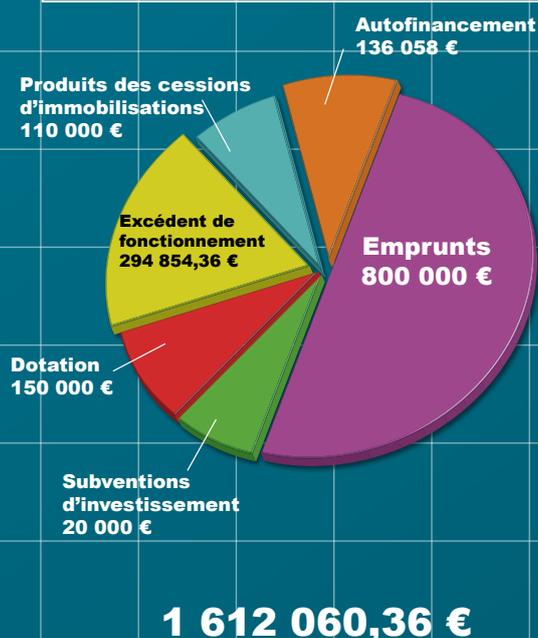
Cet emprunt va ramener la dette communale au niveau de 2013. Néanmoins cet emprunt permet la réalisation de projets durables et bénéfiques pour la commune. De plus, les taux historiquement bas permettent d'en minimiser le coût à long terme.

J'ajouterai qu'au moment de la rédaction de cet article le montant définitif de certaines dotations de l'Etat n'était pas encore connu et que le montant définitif de l'emprunt sera donc assujéti à celle-ci. Pour terminer, je dirai que le budget 2015 une fois voté n'est pas figé et qu'une attention particulière sera apportée tout au long de l'année afin de l'affiner et de diminuer cet emprunt.

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



LA MÉDIATION SOCIO-CULTURELLE À SAINT CHRISTOL LEZ ALÈS

Depuis avril 2013, Saïd Achouri occupe le poste d'adulte relais, médiateur socioculturel sur la commune. Ce poste a été créé pour exécuter les missions suivantes :

- Ecouter, apaiser, aider, orienter, conseiller, sensibiliser, accompagner,
- Assurer une présence et une veille préventive sur les lieux en tension,
- Aider à la lutte contre les exclusions,
- Consolider le lien social,
- Participer à la promotion des

habitants à la vie du quartier de Cavalas et de la commune.

Saïd Achouri intervient dans tout contexte de conflit, en toute neutralité et impartialité, afin de rétablir le dialogue, dans le cadre de conflits de voisinage, conflits avec des jeunes présentant des comportements à risque, addictifs ou d'incivilité. A chaque intervention, il est bien entendu nécessaire que le libre consentement des parties soit acquis. Tout dialogue doit s'instaurer dans le respect des droits fondamentaux de chacun.

Actuellement, Saïd Achouri assure une permanence tous les jours dans la maison de quartier à Cavalas ciblant les publics suivants :

- Les jeunes de 18 à 25 ans,

- Les familles en situation de précarité.

Les objectifs de ces permanences sont les suivants :

- Accueillir, délivrer une information, conseiller, accompagner, orienter vers les partenaires (CAF, MLJ, CMS, CCAS,...) les familles et les jeunes de 18 à 25 ans, gratuitement, avec ou sans rendez-vous. La mise à disposition des habitants d'une information fiable et actualisée a déjà commencé par un accès à internet et l'aide à l'établissement de dossiers comme des demandes d'aide aux vacances, des informations sur les pistes d'emploi, etc...
- Participer à la lutte contre l'exclusion,
- Prévention de la délinquance,
- Soutien et appui des projets des associations intervenant sur la maison de quartier,
- Développer les partenariats et le travail en réseau avec les associations,

Dans les mois qui viennent, il est prévu, dans le cadre de la médiation socioculturelle, de mettre en place des réunions à thèmes pouvant apporter des réponses à des questionnements spécifiques aux familles, ainsi que sur des thèmes citoyens tels que l'éducation, l'estime de soi, le respect, la mise en avant des compétences de chacun avec la participation d'intervenants spécialisés.

Pour toute question que vous souhaiteriez poser au sujet de la médiation vous pouvez joindre Saïd Achouri, médiateur socioculturel, en mairie le matin au 04 66 60 74 04 ou Marie-Christine Roux, conseillère municipale, déléguée aux solidarités en mairie également au 04 66 60 74 04, les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h.

Besoin d'information
 Vous voulez une information sur :
 - La santé
 - Vos droits
 - L'Europe
 - Vos loisirs et vos vacances

18-25 ans

ACCUEIL JEUNES
 Maison de quartier à Cavalas

Besoin d'aide pour :
 - Vous engager dans la vie associative (bénévolat, volontariat)
 - Monter un projet individuel ou collectif

N'hésitez plus, Rapprochez-vous du médiateur.
 - Un accueil gratuit en libre accès
 - Un accès à internet et des espaces spécialisés : annonces de jobs, logement, santé, droit, Europe, aide aux projets.

LE VOYAGE DES AÎNÉS

La date du voyage offert chaque année à nos aînés par la municipalité approche à grands pas.

Il aura lieu cette année le mercredi 27 Mai 2015 et nous aurons le plaisir de vous convier à une balade au fil de l'eau à Aigues-Mortes.



Au programme :

07 h 30 : Départ devant la mairie

10 h 30 : Départ pour une croisière pendant laquelle nous découvrirons la faune et la flore de notre belle Camargue. Nous effectuerons un arrêt dans une manade de taureaux où nous pourrons assister à une démonstration du travail des gardians à cheval dans leur milieu naturel.

12 h 30 : Déjeuner en musique à bord d'une péniche.

16h : Retour à Aigues-Mortes

Les courriers de réservation seront bientôt adressés à toutes les personnes concernées.



- Cécilia, peux-tu nous parler de ton cursus, avant d'arriver à la mairie ?

J'ai toujours été attirée par le domaine social et dès le lycée, je me suis orientée vers une filière médico-sociale pour décrocher un BAC SMS (Sciences Médico-Sociales). Par la suite, j'ai obtenu un BTS ESF (Economie Sociale et Familiale) et suivi une formation de Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

En parallèle, j'ai démarré mon parcours professionnel par l'animation auprès des personnes handicapées mentales lors de séjours de vacances. J'ai également travaillé en Maison de Retraite comme agent de soins. Ces expériences, alliées à ma formation, m'ont permis d'intervenir auprès d'adultes en tant que formatrice pendant 2 ans (travail du projet professionnel et préparation aux métiers sanitaires et sociaux). Pour terminer, durant 3 ans, j'ai été référente socio-professionnelle auprès des bénéficiaires du RSA.

- Cela va faire presque 6 mois que tu es entrée en Mairie, quel est ton rôle au sein du Service Solidarité - CCAS ?

Au sein du service Solidarité, j'occupe le poste de Référente Administrative et Sociale. J'assure l'accueil des publics du lundi au vendredi, de 14h à 17h30 et sur rendez-vous le matin. Après évaluation des besoins, j'interviens en fonction de la situation par :

- une information sur les aides mises en place par le Conseil d'Administration du CCAS (comme les bons alimentaires, les aides aux fluides,...),
- l'instruction des dossiers de demandes d'aide, la présentation à la Commission Permanente et le suivi,
- l'orientation vers des organismes compétents.
- la gestion administrative des demandes d'aides sociales légales pour personnes âgées ou handicapées (aide ménagère, hébergement en maison de retraite ou foyer de vie)
- la remise des dossiers types (demande de logement social, APA, dossier MDPH...)

J'interviens également dans la préparation des actions du Pôle Social (comme le repas et le voyage des aînés).

- On sent bien, que c'est ta vocation de venir en aide aux personnes qui en ont besoin...

Le Service Solidarité me permet de travailler avec des publics différents et de m'investir au sein d'une collectivité. Mon rôle s'inscrit dans la continuité de mon parcours tourné vers les relations à autrui. C'est également l'occasion de participer à la mise en place des projets, en collaboration avec les différents élus et la responsable du Pôle Vie Sociale et Solidarité, en faveur des Saint Christolens.

Pour vous aider à réaliser vos projets vacances

Rendez vous à la permanence du médiateur

Horaires d'ouverture Mercredi 15h à 19h

Si votre quotient familial se situe entre 0 et 700€, une aide de la CAF peut vous être allouée.

Pour connaître les démarches et organiser votre départ en vacances, rendez vous durant les heures de permanence du médiateur. Munissez vous de votre numéro d'allocataire et venez choisir un séjour pour un départ en famille ou pour vos enfants.



LA MAISON DES JEUNES

Un lieu de convivialité dédié aux jeunes

Depuis le 14 mars, les jeunes de la commune peuvent se retrouver à la Maison Des Jeunes. Ce lieu unique, situé en plein centre-ville, dans la Maison Sorbières, est un point de rencontre et de convivialité, réservé aux jeunes Saint Christolens âgés de 12 à 17 ans. Il permet d'établir des liens et des échanges entre les jeunes de la commune, quel que soit leur quartier résidentiel. En un mois, une mixité sociale s'est très vite créée parmi ces jeunes. Chacun y trouve ses repères et se sent à l'aise dans cet accueil convivial et de qualité.

Le 4 avril, le maire accompagné d'élus de la municipalité et du Conseil Municipal Jeunes ont inauguré officiellement les lieux. A cette occasion, les animateurs, Karine Vetsel, Hélène Perotti, Pascal Chaurand ont proposé la découverte d'activités comme la slackline, un atelier de dessin et d'initiation à la bande dessinée animé par Jean-Charles Bréard de l'association ADIB (Association Découverte et Initiation à la Bande dessinée), un atelier de customisation DIY (Do It Yourself) T-shirt d'été. Ces activités ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des adolescents qui ont largement participé. Ensemble, ils ont pu se retrouver et partager un moment d'échanges autour d'une collation dans le jardin.

Fonctionnement de la Maison des Jeunes

L'accueil est gratuit : un dossier d'inscription est à retirer auprès des animateurs, et doit leur être retourné complété.

2 types d'accueil sont possibles : soit un accès libre, soit un programme d'activités choisies et organisées par les jeunes et l'équipe d'animation aux horaires suivants :

**Hors vacances scolaires :
mercredi et samedi
de 14h à 19h**

**Durant les vacances scolaires :
tous les jours du lundi au samedi
de 14h à 19h**

Confortable et bien décoré, le local est équipé d'un point informatique, d'une TV avec console de jeux, d'une chaîne HIFI, d'un baby-foot, de jeux de société, de matériel pour bricoler. A l'extérieur, les jeunes profitent d'un espace verdoyant et arboré et peuvent jouer au football, au basket ou encore au tennis de table sur le plateau sportif situé à proximité.

Pour permettre aux jeunes de se rendre à la MDJ, une navette (aller/retour) est à la disposition des jeunes habitant sur Cavalas, la ZAC de Valès et le Mas Rouge : durant les vacances scolaires du lundi au vendredi et hors vacances scolaires, le mercredi. Les horaires sont disponibles à la mairie, à la MDJ ou sur le site Internet de la mairie.



UN PROJET PÉDAGOGIQUE AMBITIEUX

En installant cette MDJ, la municipalité montre son attachement à la formation des jeunes et à leur bonne intégration dans la vie de la commune. Un projet pédagogique a été établi avec comme objectifs de :

Favoriser l'épanouissement des jeunes

- Offrir un espace de découverte, d'expérimentation, de rencontre et des temps de loisirs, tout en favorisant la mixité sociale et culturelle
- Valoriser le jeune et ses réalisations et favoriser l'acquisition de l'autonomie des jeunes
- Favoriser la responsabilité des jeunes pour les aider à construire leur personnalité
- Mettre l'accent sur un échange culturel et satisfaire un public mixte.

Accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la vie collective et citoyenne

- Impliquer les jeunes dans la structure
- Favoriser des actions liées à l'éducation et à la vie sociale
- Développer l'ouverture d'esprit en acceptant les différences de chacun
- Respecter les notions fondamentales telles que « le respect », « l'écoute des autres », « l'entraide » et les règles de vie.

*Le planning de la MDJ et du Foyer ainsi que le projet éducatif sont téléchargeables sur le site de la mairie.

Sensibiliser les jeunes au développement durable et à la protection de l'environnement

- Faire l'expérience de l'éco-citoyenneté
- Participer au recyclage des déchets, à la consommation raisonnée des fournitures
- Apprendre à utiliser le local de la MDJ de manière réfléchie
- Connaître et respecter son environnement et développer le sens civique
- Veiller à la sécurité physique et affective des jeunes.

Assurer la sécurité des jeunes accueillis

- Prévenir les conduites à risque
- Sensibiliser les jeunes sur la santé et l'hygiène
- Sensibiliser les jeunes à la Sécurité Routière.

Développer la communication et le suivi des actions

- Etre à l'écoute des jeunes et les associer aux choix des activités
- Mettre en place des outils d'évaluation afin d'adapter les actions et d'améliorer la qualité de l'accueil
- Développer des moyens de communication pour informer et valoriser les actions mises en place
- Favoriser la participation et l'implication des familles par une relation de confiance entre les parents et l'équipe d'animation.

Enzo-14 ans



"J'apprécie beaucoup la MDJ car on peut y faire des activités et jouer au baby foot. Mon coin préféré est celui des jeux vidéo".

Jean-12 ans



"On s'amuse bien à la MDJ. Elle nous permet de se retrouver entre copains, de faire des sorties, des activités et du sport".

NOUVELLE AIRE DE JEUX



De nombreuses familles ont pu constater la construction d'une nouvelle aire de jeux à côté de la Maison Pour Tous.

Des finitions (teinte du sol) étaient à prévoir fin avril, mais en attendant celles-ci, la municipalité a souhaité l'ouvrir au très jeune public impatient de l'essayer. Grands comme petits semblent ravis des modules et de la nouvelle structure, ainsi que des couleurs très vives. Celle-ci sera inaugurée en mai par la municipalité.

HAUT CHIC / BAS CHOC

Le CMJ a organisé les vendredis 6 février et 10 avril ses traditionnelles soirées dansantes accessibles aux jeunes de 10 à 17 ans pour fêter les vacances scolaires. Les jeunes se sont prêtés au jeu du déguisement passant du thème « après-ski » au « haut chic, bas choc », sans prétendre à l'audace vestimentaire de certains de leurs aînés. Ces soirées toujours accueillantes et conviviales se terminent par des battle dance où chacun peut s'exprimer librement à travers la danse.





LA SAVATE TOUJOURS EN FORME

Parmi la quarantaine de sportives venues des clubs du Languedoc Roussillon pour un stage de formation comptant pour le prochain Open de France de Savate Forme, les Saint Christolennes étaient bien présentes. Toutes les techniques de la Savate ont été abordées sur une chorégraphie assez complexe, un travail collectif de technique de boxe française a été mené avec Florence Leccese du team fédération française Savate de Bordeaux et des chorégraphies spécifiques à l'Open national ont été présentées. Nos sportives présentent activement le prochain open de France.

TENNIS : UN TOURNOI RÉUSSI

Le mois de mars vient de connaître l'épisode incontournable du tournoi individuel adultes. 189 joueurs engagés dont 51 Saint Christolens se sont affrontés en compétitions seniors hommes et dames, en +35ans hommes et dames, en +50ans hommes et en compétition double mixte. Au total, cela a donné 290

rencontres en un mois. Plus de 20 clubs étaient représentés.

Cette version 2015 s'est déroulée de la plus belle des manières et ce malgré l'invitée surprise (6 ½ journées de pluie).

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné un peu de leur temps et plus particulièrement à Claude L. qui en a donné beaucoup.

C'est en présence du maire et de son adjoint aux sports que s'est clôturée la remise des récompenses et le verre de l'amitié.



NOMBREUSES MÉDAILLES POUR LE TIR À L'ARC

Au mois d'avril, deux compétitions se sont déroulées simultanément, le championnat départemental jeunes (benjamins et juniors) ainsi que le tournoi

adultes qualificatif pour les finales de Ligue de France. L'Arc Club s'y est particulièrement distingué. En arc classique, Jean-Michel Deutsch et Christian Jalabert ont obtenu, chacun dans leur catégorie, la médaille de bronze. En barebow (ou arc nu) Jean-Pierre Roux, a, lui, gagné la médaille d'or.

LE TENNIS DE TABLE RAMASSE SES LAURIERS

La 8^{ème} et dernière journée du championnat par équipes de 2 joueurs a eu lieu à Saint Christol. Ce fut l'occasion de voir évoluer des enfants qui seront peut-être un jour les piliers des équipes premières de l'ASCL-tennis de table. Le 8 mars, les finales départementales par classement se sont déroulées au gymnase du foyer sportif. Cette compétition, où s'affrontent des joueurs de même niveau, permet à ceux ayant le plus progressé dans l'année, de s'illustrer. Non seulement, le club local a remporté le challenge du club le plus représenté, mais il a réussi à pla-



cer au moins un représentant sur chaque podium. A noter qu'avec 3 titres et 2 places de finalistes, la famille Durello-Louicis s'est révélée la « famille en or » du jour. En match avancé de nationale 3, les filles de Saint-Christol sont allées assurer leur maintien à ce niveau en s'imposant à

Romans sur le score de 8 à 2. Pour la première fois depuis l'ouverture du gymnase du lycée Jacques-Prévert, des rencontres de tennis de tables y sont déroulées en mars. Tous les pongistes présents ont apprécié le confort de ce lieu avec un éclairage efficace et un sol confortable.



MESDEMOISELLES À VOS CRAMPONS

Dans le cadre du développement du football féminin, une deuxième journée a été organisée par l'Association Sportive de St Christol et de l'Olympique d'Alès en Cévennes, la ligue Languedoc Roussillon et le district Gard Lozère.

Ce fut une réussite totale des joueuses de 6 à 15 ans des clubs de la région Alésienne (AS St Christol, A. S. Bagard, U.S La regordane, OAC, Rousson) et des jeunes filles non licenciées ont aussi participé à ce rassemblement sur le stade Pibarot à Alès.

Les éducatrices, éducatrices et joueuses de l'équipe féminine ont fait découvrir le football féminin par des ateliers de découvertes, des ateliers ludiques et des matchs. L'après-midi s'est terminé par un goûter.

La section féminine existe au sein du club depuis 29 ans. Elles ont gagné la Coupe Gard Lozère de nombreuses fois et la Coupe de la ligue. En 2012, elles sont parvenues en 16^{ème} de finale de la Coupe de France perdu contre Toulouse. Cette année, elles ont fini 1^{ères} du championnat de division honneur.

LES CLUBS DE DANSE SE DISTINGUENT

Ami-chemin du sport et de la culture, les écoles de danse de Saint Christol ont remporté de nombreuses récompenses.

L'association **Rock'n danse** vient d'obtenir l'agrément Jeunesse et Sports qui lui confère une reconnaissance auprès du ministère des sports. Lors des sélections du championnat de France de danses qui réunissaient près de 400 participants, ses membres se sont distingués en boogie-woogie et rock'n roll. Le club Saint-Christolen est monté sur le podium dans chacune des cinq catégories où les couples ont évolué.

Trois second prix et un 3^{ème} prix ont également récompensé les chorégraphies de **Ka'danse** en compétition en Avignon devant un jury international.

L'équipe gagnante de Rock'n danse



Ka danse



UNE BELLE VICTOIRE POUR L'ASCL VOLLEY-BALL

Lors de la finale de la coupe de la ligue régionale senior masculine, les seniors de l'ASCL volley-ball ont remporté la coupe de la délégation de la ligue régionale, son premier grand trophée, contre le club montpelliérain de l'ASBAM, invaincu en championnat et qui évolue une division au-dessus.

Rudy Monier
Délégué à la Culture,
nous parle du
programme culturel

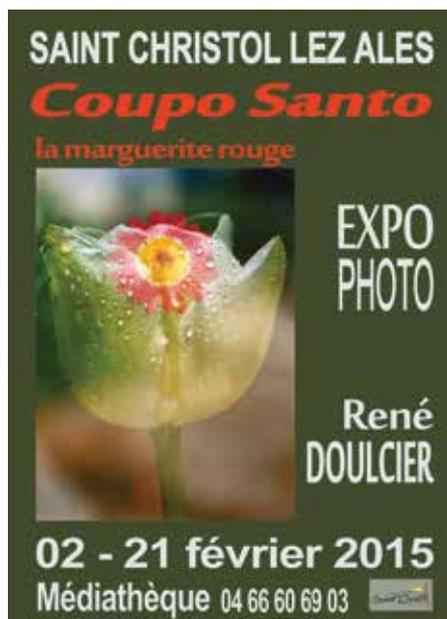


Voilà 2015 comme une nouvelle année qui se dévoile sous le signe des projets et des étoiles.

Un début d'année riche en animations en tous genres, avec la découverte de personnages hors du commun, associée à de nombreuses expositions et animations au sein de la médiathèque.

Un premier trimestre qui nous a fait voyager en même temps que le public de Pages Ouvertes aux Enfants. Nous avons découvert des marguerites rouges d'une beauté incroyable, traversé l'univers d'un auteur austro-hongrois, rencontré l'histoire et le monde de la country music en plein cœur des États Unis. Nous avons pu rire toujours, chanter souvent, pleurer parfois mais surtout échangé, parlé, appris et vous l'avez compris, beaucoup voyagé.

«A travers ces dernières lignes l'été se prépare avec son lot de surprises et avec ses manifestations cultes qui font de notre commune, un lieu à part dans la culture locale.»



EXPO PHOTO «RENÉ DOULCIER»

Du 2 au 21 février, les cimaises de la médiathèque ont accueilli les photographies de René Doucier dédiées à la marguerite rouge « Coup Santo ».

Une exposition onirique, mêlant végétal et minéral, textures et lumières où seule la nature reste maîtresse. Un kaléidoscope qui a fait rêver petits et grands.



RENCONTRE «UN AUTRE RE-GARD»

Proposés par le CEDV (Fédération d'associations pour personnes déficientes visuelles), une exposition de photographies, ainsi que des ateliers ont permis aux enfants des classes et à un large public de se sensibiliser au handicap visuel. Mais aussi, à des personnes déficientes, d'avoir accès à des informations, du matériel et des interlocuteurs pour les aider dans leur quotidien.



INFOS PRATIQUES



Horaires d'ouverture de la Médiathèque
Lundi 15h30-18h30
Mardi 16h00-18h30
Mercredi 10h00-12h00, 14h00-18h00
Jeudi 16h00-18h30
Vendredi 15h30-18h30
Samedi 9h00-12h00

Pendant les vacances scolaires,
ouverture le mardi et le jeudi dès 14h.

Horaires d'été

(du 6 au 25 juillet et du 17 au 29 août)

Lundi 9h30-12h
Mardi 14h00-17h30
Mercredi 9h30-12h
Jeudi 14h00-17h30
Vendredi 9h30-12h
Samedi 9h00-12h00



1^{ÈRE} ÉDITION : LA VIE EST UN CINÉMA «JOHNNY CASH»

Afin de permettre au public de se sensibiliser à des questions sociétales et/ou historiques, une nouvelle manifestation a été créée début 2015.

Pour cette première édition, Johnny Cash fut à l'honneur au travers de la conférence musicale « The Man In Black » par Bobby de Radio Grille Ouverte, d'un concert par le groupe Sandman Preacher, ainsi que par la projection du superbe film de James Mangold : Walk the Line.

Autant de rendez-vous appréciés du public qui ont permis de découvrir la musique mais aussi l'homme.



PAGES OUVERTES AUX ENFANTS

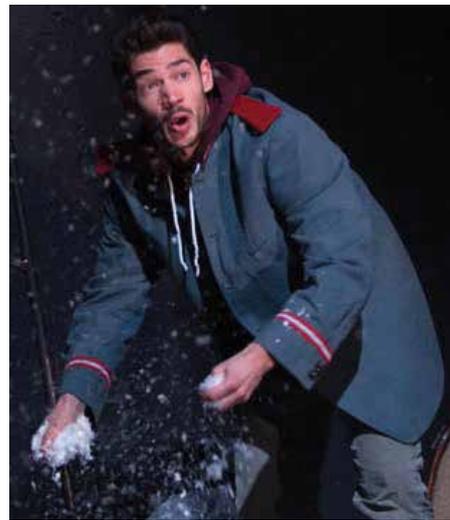
Pour cette 13^{ème} édition du festival, le voyage sous toutes ses formes était à l'honneur, dans des scénographies de la Maison Pour Tous et de la médiathèque, réalisées par des élèves du lycée professionnel Jean Baptiste Dumas, ainsi que par l'équipe des bibliothécaires.

Les lectrices de «Graine De Lire» ont charmé les petites oreilles de leurs lectures, pendant que les auteures et illustratrices animaient des ateliers pour enfants et que des spectacles étaient proposés pour les plus petits comme pour les plus grands.



SPECTACLE : UN FILS DE NOTRE TEMPS

En partenariat avec la scène nationale du Cratère, nous avons accueilli l'adaptation théâtrale du roman d'Odön Von Horvath, « Un Fils de Notre Temps ». Mise en scène par le talentueux Jean Bellorini (récompensé aux Molières en 2014), cette pièce poétique, délirante, drôle et bouleversante nous a livré l'histoire de toute la vie d'un jeune homme perdu dans l'Histoire, celle de la Seconde Guerre Mondiale.





18ème Festival des Mômes

Du 12 au 16 janvier, la Maison pour Tous de Saint Christol-lez-Alès a été le théâtre d'une rencontre entre le spectacle vivant et les écoles de la région. Ce festival, dédié à tous les enfants afin de les initier et de les sensibiliser aux spectacles vivants qu'ils soient contés, chantés, dansés ou autre avait, cette année, pour thème les 4 éléments, l'eau, la terre, le feu, et l'air.



Au programme, 7 compagnies venues de toute la France dont 5 régionales (Théâtre du Petit Pont, Cie Lutine, Cie Tambouraconte, Cie des 4, Pile-Poil et Cie, Cie Emarnox et Cie Caracol). ont présenté des spectacles colorés et joyeux, mêlant poésie et création. « O », « Graine d'histoire », « Pois Chiche », ou encore des spectacles interactifs, frais et enrichissants tels que « les Rippetout au pays de l'or bleu », « Gaïa dans tous ses états », « le 4ème Trésor » et enfin « Miss Terre ».

Le spectacle « Pois Chiche » est un hymne à l'ingéniosité, celle de la nature et celle de l'homme. Le

spectacle « Gaïa » a mis en lumière les notions d'équilibre de l'environnement. Le « 4ème trésor » est un regard porté sur la relation de l'homme à la nature. « MissTerre » a entraîné le public dans une thématique du développement durable : eau-déchets-transport, énergie-air. Avec « les Rippetout » on découvre d'où vient la pluie, comment se forment les nuages, le cycle de l'eau dans la nature et son parcours au cœur des villes avec le spectacle « Graine d'histoire » un voyage à travers les 4 éléments et pour finir « O », comme eau, touche l'enfantement, effleure l'air, circule et crée la vie.



Les enfants, mais aussi les adultes se sont régalés, comme en témoignaient les rires nombreux. Un beau succès qui n'a été possible que grâce à un travail de 6 mois et une organisation au cordeau dont on peut remercier Ghislaine Bingler. En effet, ce sont 56 écoles, maternelles et primaires confondues, (Cruviers-Lascours, St Jean du Gard, Ribaute, Soudorgues, St Christol

lez Alès, Bagard, Alès, Monoblet, Vézénobres, St André de Valborgne, les Plantiers, Brouzet, Salindres, St Martin de Valgalgues, Anduze, Boisset et Gaujac, Tamaris, Cardet, Brignon, Aigremont, Lasalle, La Grand Combe, St Julien les Rosiers, Lézan, L'Estréchure, Tornac, Dommessargues, Aigaliers, St Privat des Vieux...), 2 centres de loisirs (St Christol, Lézan), 2 crèches (Les Marmousets, Les Blacous), Le CAMPS et 15 assistantes maternelles (Alès, Attuech, Lézan, Bagard...) qui ont répondu présents.



Au total, 3840 scolaires, sans compter les instituteurs ainsi que les accompagnateurs, dans 89 cars, se sont donné rendez-vous à Saint Christol en espérant bien revenir l'an prochain avec le soutien des communes concernées.



Festivités

UN AIR DE MOULIN ROUGE À SAINT CHRISTOL

Les Gazelles de Florensac, ont réjoui les spectateurs par leur entrain au cours de deux heures de spectacle plein de plumes, de strass et de paillettes. Cette soirée était organisée par le Lions' Club Alès Doyen au profit de ses œuvres sociales. A Saint Christol, un fauteuil roulant a pu être offert à un jeune de Montèze. Le Lions Club dont les membres sont tous bénévoles est une des

plus importantes ONG au monde. Présents lors d'événements catastrophiques pour apporter leur aide, ils financent aussi des actions dans la ville. Notons deux actions phares : la canne blanche électronique et la distribution des panneaux «Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap».



CÉRÉMONIES NATIONALES

19 mars 1962 date du cessez-le-feu en Algérie, et «journée nationale du souvenir en mémoire des victimes du conflit».

26 avril, le dernier dimanche d'avril est chaque année dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis, lors la Seconde Guerre mondiale.

Le **8 mai 2015** marque le 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale, la capitulation du 3^{ème} Reich et la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

FESTIVAL DES CHORALES

Une centaine de choristes se sont retrouvés à la Maison pour Tous les 24 et 25 janvier dernier pour un stage avec l'association Choeur en hiver.

Au programme, le partage des techniques et un entraînement en commun.

« Faire se rencontrer des choristes d'horizons divers, c'est permettre à une chorale de modifier ses habitudes, mettre en évidence les inerties inhérentes aux pratiques, détecter les faiblesses, de se confronter à une nouvelle sensibilité » explique Salvatore Bonomo chef de chœur de Et Caetera de Mantes-la-ville.



BUS FERIA

Cette année encore, pour assurer le retour et la sécurité des personnes allant à la fèria de l'ascension, une navette gratuite est à votre disposition sur la période du 13 au 16 mai 2015. Départ à 19h et 3 retours possibles : 00h00, 00h45, 1h30.

Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte. Calme et tenue correcte exigés. Pas d'alcool ni de substance illicite !!!

BUS FERIA
GRATUIT 13, 14, 15, 16 mai 2015

Départ à 19h aux arrêts de bus suivants :
Ecole de Marignac - Carrefour de Vernet (arrêt pont de Montèze) - Moulin Cèvenol - Puyomède - Marchast
arrête soit à la place Gabriel Péri, soit à la Gare routière d'Alès.

3 retours possibles : 00h00, 00h45, 1h30
sur le même trajet :

Gare routière (au niveau du rond point de la gendarmerie) - Place Gabriel Péri - Puyomède (Saint Christol)
Moulin Cèvenol - Carrefour de Vernet (arrêt pont de Montèze) - Ecole Marignac

Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.
Calme et tenue correcte exigés.
Pas d'alcool ni de substance illicite !!!

STILTON

Le samedi 28 mars a eu lieu le bal folk de l'association de jumelage Saint Christol / Stilton en partenariat avec le pôle festivités de la commune.

Cette année encore, ce bal fut une franche réussite. De plus en plus de monde y participe pour passer une soirée ensemble.

Le groupe Cabr'e Can fidèle au rendez-vous nous propose à chaque fois une soirée dansante musicale fort chaleureuse qui sait convaincre les amateurs. Rendez-vous en 2016.

Du 15 au 20 avril, des Saint Christolens sont partis en voyage pour rencontrer et partager à nouveau avec les habitants de la région de Stilton dans le Cambridgeshire.



LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE

Nous vous l'avions présentée dans le précédent bulletin municipal (n°20), nous allons la voir plus en détail pour que chacun d'entre vous puisse s'en servir et savoir comment récupérer les bonnes informations.

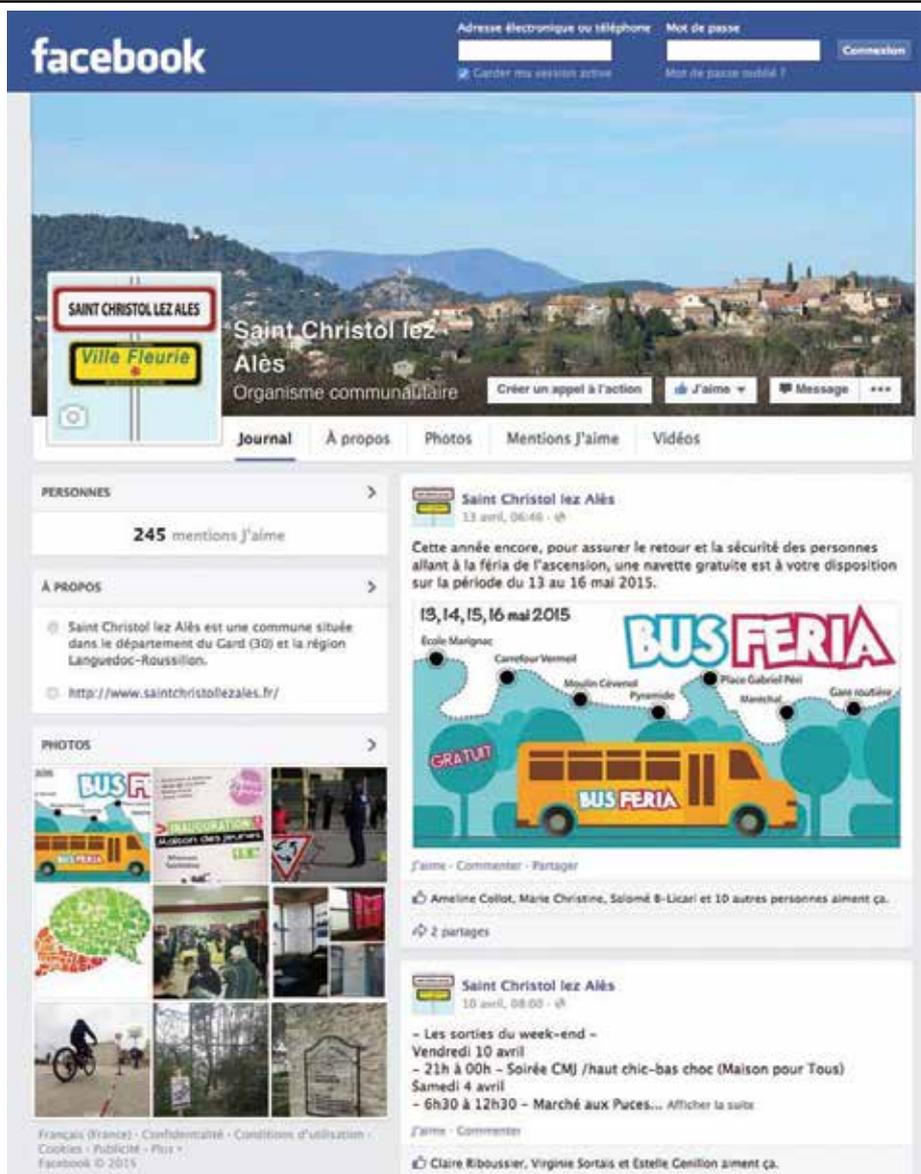
Cet article est dédié à tous, bien entendu, mais plus particulièrement aux novices et aux personnes n'ayant pas de compte utilisateur de facebook.

Cette page n'est pas verrouillée et a pour avantage de pouvoir être vue et partagée par tous. Inutile d'être inscrit pour voir l'intégralité des informations. Vous pouvez accéder à la page directement via le lien facebook se trouvant en bas de la page du site web de la commune.

Quelles informations peut-on y trouver ?

L'ensemble des événements de la commune sont repris et annoncés quelque temps avant pour que vous puissiez en prendre note et un rappel est fait le jour même. On pourra également retrouver des photos diverses (animation, paysage, infos diverses, etc...).

Chaque vendredi paraît sur la page, les événements du week-end.



Echanger des informations

Vos commentaires nous sont précieux. Vous réagissez sur un événement, donnez votre avis, nous proposez de nouvelles sorties que vous organisez sur la commune, cette page est là pour ça. Pour les demandes spécifiques vous

pouvez également nous laisser un message qui sera transféré automatiquement au service concerné.

Pour une meilleure visibilité et pour inviter de nouvelles personnes à aimer la page de la commune, partagez les informations.

COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

Vous êtes une association de Saint Christol lez Alès et vous souhaitez communiquer sur votre activité, vos actions, vos événements. Vous pouvez dès à présent nous transmettre vos informations via ce mail :

communication@mairie30380.fr

Merci de nous indiquer la date et le lieu de l'événement, une petite description et une photo ou visuel (flyer). Nous pourrions l'intégrer sur l'agenda du site de la ville et sur la page facebook.

Pour l'agenda du journal de l'agglomération, veuillez nous faire parvenir les informations avant le 14 de chaque mois pour paraître dans le numéro distribué en début du mois suivant.



CAFÉ-CROISSANCE À SAINT CHRISTOL LEZ ALÈS

Sous l'égide d'Alès Agglo et en présence de son président Max Roustan, accompagné de plusieurs personnalités, dont Jalil Benabdillah, directeur de la société SD-TECH, mais surtout premier vice-président d'Alès Agglo, en charge du développement économique, de notre maire et de plusieurs élus, les 2èmes rencontres « Café-Croissance » se sont tenues à Saint Christol chez la société **Récolor**.

Cette entreprise est spécialisée dans les revêtements (sol, ou murs), l'isolation et le désamiantage. Son dirigeant, Eric Sage, a ainsi accueilli de nombreux acteurs économiques du bassin alésien, avec Guy Meniscus dirigeant de **PGO**, constructeur d'automobiles de luxe, l'entreprise **Bonnefille**, spécialiste des réseaux, et Thierry Garcia spécialiste de peintures en poudre sur métal, entreprises qui contribuent au dynamisme de Saint Christol. Après les discours du maire et du président de l'agglo, une réunion de travail a permis d'échanger des points de vue, de mieux connaître ces entreprises qui créent l'activité économique de notre bassin d'emploi et d'écouter leurs craintes dans

le contexte économique actuel, mais aussi leurs espoirs de pouvoir, avec l'Agglo, mettre en place une nouvelle dynamique porteuse de projets et d'emplois.

La présence de la CCI, de responsables financiers et de structures administratives (SAEM Alès), confirme l'importance de ce type de manifestation destinée à favoriser le développement du tissu industriel et commercial de notre région et donner plus d'élan et d'audace à notre agglomération alésienne.



Alès Agglomération

UN PROJET DE TERRITOIRE PORTEUR D'AVENIR

Nous sommes à un virage de la société en termes de technologie, de mode de travail et de mode de vie. Il faut donc anticiper et unir nos forces.

Des atouts incontestables....

Alès Agglo enregistre une croissance démographique deux fois supérieure à la moyenne nationale, liée à l'arrivée de nouveaux habitants et pourrait compter 30 000 habitants de plus à l'horizon 2030. Elle jouit à la fois d'un cadre de vie agréable, avec une grande variété de territoires et d'une évolution positive du tissu économique (+20% d'emplois entre 1999 et 2009) liée au tourisme, au commerce, à l'industrie et à une agriculture variée.

...mais des lacunes à corriger

L'agglo souffre d'une inadéquation entre les besoins des entreprises et la formation des demandeurs d'emploi, de disparités territoriales, d'une connexion partielle aux grands réseaux d'échanges et surtout d'un taux de chômage supérieur aux moyennes nationale et régionale.

Les principaux enjeux sont donc de moderniser le territoire en conjuguant harmonieusement cadre de vie et développement:

- Aménager le territoire de façon durable par un maillage équilibré, une maîtrise du foncier, un urbanisme de qualité, des connexions (transports et réseaux routiers, ferroviaires, numériques), des économies d'énergie, le développement des énergies nouvelles et une gestion de l'eau rigoureuse.
- Assurer le développement économique, industriel, artisanal, touristique et agricole en s'appuyant sur l'économie productive, en accompagnant l'essor du tourisme et du commerce, en stimulant l'innovation grâce à un partenariat avec l'Ecole des Mines.

- Favoriser l'innovation territoriale en mettant en œuvre un grand projet numérique.
- Développer l'image de la région Cévennes en valorisant les ressources patrimoniales naturelles et culturelles, en favorisant la culture, les loisirs et le sport.

Parmi les grands projets retenus

le développement de la fibre optique, le renforcement du tourisme avec des offres complètes destinées aux familles et aussi... **le grand contournement de Saint Christol**, dont l'enquête publique devrait être lancée fin 2015 ou début 2016.

Pour réussir, l'agglo mobilise ses forces et réorganise les services afin de mieux les adapter aux projets. Un suivi de la mise en œuvre opérationnelle avec une évaluation des actions engagées en lien avec les objectifs visés permettent d'espérer des économies significatives. Seconde commune de l'agglo, après Alès, Saint Christol lez Alès participe activement au projet.

Pour Saint Christol – LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Clarté et Démocratie - Agir Ensemble

LA POLITIQUE OPAQUE

Malgré nos demandes, le maire ne nous a jamais communiqué le coût du transfert de la compétence éducation à la communauté d'agglomération (transfert auquel nous nous sommes toujours opposés). On aurait pu attendre du maire de la deuxième commune de l'agglomération un peu plus d'intérêt à ces questions ainsi que plus d'empressement à en cerner les enjeux. Nous l'avons alerté sur la précipitation de ce transfert : son incapacité à nous fournir des éléments concrets démontre que ni lui ni son « équipe » n'y ont vraiment réfléchi. Quand le maire était dans l'opposition, que n'avons-nous entendu sur les 300 000 € annuels fléchés sur des projets d'investissement ! Obnubilé par son ambition électorale, il soutenait qu'il fallait éviter de recourir à l'emprunt. Aujourd'hui, il est le maire qui inscrit 800 000 euros de recours potentiel à l'emprunt sans aucun projet d'investissement en face ! D'un seul coup, en un seul budget, il renie tous ses discours : ses arguments électoraux n'étaient que des arguties. Du vent.

En bon maire de droite, il abandonne les politiques d'accompagnement de tous, mises en place par la précédente municipalité : c'est ainsi que nous apprenons par son adjointe à l'éducation qu'il renonce à une tarification progressive pour le restaurant scolaire en huit tranches et passe à une tarification en trois tranches seulement, mettant automatiquement les plus bas revenus en difficulté (le tarif le plus bas passe de 0,90€ à 1,97€ le repas, soit plus du double) ; c'est ainsi qu'il ne fait aucune proposition pour lutter contre le manque de logement social sur la commune et qu'il se contente d'inscrire à son budget la pénalité qui va s'ensuivre (48 000 €) sans ouvrir un quelconque débat sur la question.

Quant aux autres élus du groupe majoritaire, c'est le silence radio des bœufs. Personne ne bouge, personne ne dit mot.

Car sur le gâteau : alors que notre élu à l'agglomération, Philippe Roux, votait contre l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères, notre maire et ses délégués ont tous voté pour cette forte augmentation.

Les élus : Philippe ROUX, Véronique PAUTARD, Suzanne COULET, William MALAVELLE, Marion ASSÉNAT.

UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL

NON A UN BUDGET A LA PETITE SEMAINE !!!

3 remarques préliminaires :

Un débat d'orientation budgétaire copié-collé de celui d'Alès et donc délibérément très alarmiste même si l'adjoint aux finances reconnaît, après coup, que les dotations d'Etat risquent d'être reconduites !

La nécessité de renégocier une douzaine d'emprunts.

Un exercice encore plombé par le passif (500 000 euros en investissements) de la gestion précédente.

Un budget reflet de la politique de la majorité municipale :

- Elle est marquée par une baisse sensible (1 million d'euros) des dépenses de fonctionnement due au transfert voulu par la majorité de la compétence éducation à Alès Agglomération, transfert mal maîtrisé y compris pour le personnel avec la perte d'avantages acquis (tickets restaurants) et qui risque d'engendrer de désagréables surprises. Comme à Alès, on constate une très grande frilosité par rapport à la mise en application dans les écoles des Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) avec une dépense envisagée inférieure aux aides de l'Etat et une remise en cause de la gratuité de l'Ecole Publique.

Quant aux recettes de fonctionnement, elles proviennent aux 2/3 des impôts locaux qui progressent très peu (moins de 2%) ce qui n'est guère rassurant pour l'avenir et expliquerait les prévisions pessimistes de l'adjoint aux finances sur les taux d'imposition 2016/2017.

Pour l'Investissement : une grande première, toutes municipalités confondues, nous n'avons pas eu connaissance des programmes d'investissements 2015 même s'ils manquent particulièrement d'envergure et d'originalité. En effet ils relèvent soit de la gestion courante (changement de la chaudière de Joliot Curie) soit de la terminaison lente (Centre de Loisirs) ou de la reprise pure et simple des projets de la précédente municipalité (voie verte aux Pensions). Nous nous pensions qu'il avait été élu pour appliquer leur propre programme ou donner la priorité aux équipements indispensables : par exemple les vestiaires de Rouret (renvoyés à une échéance indéfinie) ou la voie de contournement (passée aux oubliettes). Malgré ce, pour un total d'investissements réels d'un million d'euros sur un budget de 7,5 millions, ils prévoient d'emprunter 800 000 euros soit 80% de l'investissement et d'augmenter ainsi la dette... Augmenter la dette, tout en poursuivant la politique de stagnation de la commune comme la municipalité précédente justifie largement le vote négatif du groupe UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL.

JEAN SIRVIN CONSEILLER MUNICIPAL UNION ET DYNAMISME POUR ST CHRISTOL

Textes non corrigés et retranscrits dans leur intégralité

NAISSANCES - Bienvenue aux nouveaux-nés

Janvier 2015

3 janvier 2015

Yodem, Steven, Jonathan BOST

20 janvier 2015

Louka, François, René VEZINET

23 janvier 2015

Tiago BEFVE LUTRAND

26 janvier 2015

Lina, Kamélia ZOULEF



Février 2015

9 février 2015

Louna PIGEYRE

9 février 2015

Lucas, Sacha ROMEUF

Mars 2015

5 mars 2015

Ethan, Andy GIL

13 mars 2015

Lila, Satya HAJOK

13 mars 2015

Ilana, Amandine MARTINEZ

24 mars 2015

Amine, Mohamed KADDOUR

MARIAGES - Félicitations aux nouveaux mariés

Mars 2015

28 mars 2015

Grégory PELATAN
et Ludivine ISIDORE

DÉCÈS - Sincères condoléances aux familles et proches de

Décembre 2014

29 décembre 2014

Jean-Louis, Christian GAUBIAC

Janvier 2015

1^{er} janvier 2015

Raymonde, Yvonne, Marthe
HERRERO épouse ANDRE

7 janvier 2015

Gisèle Marie Antoinette
BONNARDEL

9 janvier 2015

Jean Maurice LARGUIER

19 janvier 2015

Michel, Georges
Théophile VAILLANT

27 janvier 2015

Rosemonde, Gracieuse
VILA née CHABERT

Février 2015

6 février 2015

Geneviève RICHEZ

15 février 2015

Jeanne, Denise, Geneviève
SABATIER Veuve OLIVIER

15 février 2015

Auguste BUSCEMA

18 février 2015

Augustine BOURGUET
née LAURENT

18 février 2015

Marcelle, Marie BARTHELEMY
Veuve VIDAL

20 février 2015

Jacques, René THÉNARD

Mars 2015

1^{er} mars 2015

Christophe, Louis ANDRE

1^{er} mars 2015

Henriette, Madeleine PETIGNY
Veuve VEYRET

3 mars 2015

Georges, Arthur, Louis
PEZZOLI-BASSI

10 mars 2015

Jacques D'HOKER

11 mars 2015

Janie, Thérèse BENOIT
veuve VELOT

22 mars 2015

Juliette, Félicienne MARIUS

24 mars 2015

Annie FOUSSAT



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2015

- Le point sur les décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil municipal au Maire
- Le point sur le travail des commissions municipales et des comités consultatifs
- Le point sur les affaires communautaires en cours
- Budget: demande de subvention au titre de la DETR 2015
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2015

- Le point sur les décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil municipal au Maire
- Le point sur le travail des commissions municipales et des comités consultatifs
- Le point sur les affaires communautaires en cours
- Débat d'orientation budgétaire pour le budget 2015
- Conventions de réservation de logements locatifs avec «Un toit pour tous»
- Révision du tableau des effectifs du personnel communal
- Plan de formation du personnel communal pour l'année 2015
- Mise en oeuvre de l'entretien professionnel
- Projet du service Jeunesse et Sports
- Création de la commission communale pour l'accessibilité
- Elections départementales 2015 - Organisation des bureaux de vote
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015

- Le point sur les décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil municipal au Maire.
- Le point sur le travail des commissions municipales et des comités consultatifs.
- Intercommunalité : le point sur les affaires communautaires.
- Régies municipales : mise à jour des tarifs des régies municipales.
- Régies municipales : création d'une grille tarifaire pour la location de matériel municipal.
- Fiscalité locale : vote des taux de la fiscalité locale pour l'exercice 2015.
- Budgets : reprise anticipée des résultats de l'exercice 2014 pour le budget principal et les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
- Budget principal : vote du budget primitif de l'exercice 2015 avec affectation du résultat et attribution des subventions aux organismes et associations.
- Budget annexe de l'eau : vote du budget primitif de l'exercice 2015 avec affectation du résultat de l'exercice 2014.
- Budget annexe de l'assainissement : vote du budget primitif de l'exercice 2015 avec affectation du résultat de l'exercice 2014.
- Personnel : création de postes.
- Réseau d'électrification : modification des statuts du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG).
- Questions diverses.

Mardi 5 mai

Thé littéraire - Françoise Vielzeuf
Médiathèque - 16h30

Jeudi 7 mai

Réunion publique ALABRI
 Accompagnement pour l'adaptation de votre bâti au risque inondation
Maison Pour Tous - 18h30

Vendredi 8 mai (1945)

Commémoration de l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale. Participation militaire d'un piquet d'honneur
Devant la mairie - 11h

Samedi 9 mai

Fête de l'association A chacun sa gym Défy'gym, salon des adhérents, Spectacle et démonstrations
Maison Pour Tous - à partir de 14h

Lundi 11 mai

Don du sang
Maison Pour Tous - de 14h à 19h30

Mercredi 13 mai

Remise des récompenses Prévention Routière aux élèves de CM1 et CM2 des écoles de Saint Christol lez Alès
Mairie - Salles des mariages - 16h

Du mercredi 13 au samedi 16 mai

Bus Féria
de 19h à 1h30

Du lundi 18 au samedi 23 mai

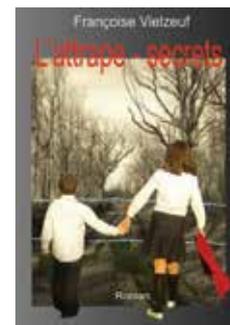
La vie est un cinéma
 Harvey Milk
 (programmation en cours)
Médiathèque et Maison Pour Tous

Mercredi 20 mai

L'heure du conte
 Tous les 3^{èmes} mercredis du mois, les lectrices de l'association "Graine de Lire", viennent à la médiathèque pour raconter aux grands yeux et petites oreilles des histoires issues des meilleurs albums jeunesse.
Médiathèque - 10h

Mercredi 20 mai

Les Jardins Familiaux
 Réunion d'information
Mairie - Salles des mariages - 18h30



MAI (suite)

Vendredi 22 mai
Cross des écoles
Parc du Rouret

Mercredi 27 mai
Voyage des aînés
Destination la Camargue
Départ 7h30 devant la mairie

Jeudi 28 mai
Réunion d'information
«Acteurs et enjeux de l'eau»
Maison Pour Tous - 18h30

Vendredi 29 mai
La fête des voisins

JUN

Du lundi 1 au samedi 20 juin
Un solstice pour les femmes
Au programme:
- Expo de peintures
- Portraits photos de femmes
- Concert en hommage aux femmes
- Spectacle de Sophie Maillot
«55 min dans la tête d'une femme»
Médiathèque

Samedi 6 juin
Accueil des nouveaux arrivants
Mairie - à partir de 11h

Samedi 6 juin
Regroupement Chorales
Maison Pour Tous - 20h45

Vendredi 12 juin
Fête de l'école Saint-Christophe
à partir de 19h

Jeudi 18 juin
L'appel du 18 juin 1940
horaire à définir

Vendredi 19 juin
Fête de l'école Marignac
à partir de 16h30



JUN (suite)

Samedi 20 juin
Fête de la musique

Samedi 27 juin
«Dessine moi un manga»
Médiathèque - à partir de 9h

Samedi 27 juin
Fête de l'école Joliot Curie
à partir de 14h30



JULLET

Du 11 au 14 juillet
festivités d'été

samedi 11 juillet
festival d'abrivado, suivi d'une animation

Dimanche 12 juillet : corso départ 19h avec 5 chars, peñas et batucada, accompagnés des enfants des associations. Soirée place du millénaire avec l'orchestre « les Tigresses».

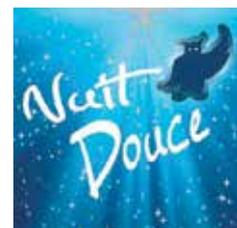
Lundi 13 juillet : manifestation taurine l'après-midi suivie d'une soirée avec l'orchestre Le Mistral feu d'artifice vers 23h

Mardi 14 juillet : après-midi jeux d'eau pour les enfants suivi d'une animation vachette. Goûter offert par la mairie. Soirée Cabaret avec La Compagnie Française du Soleil

Mardi 21 et mercredi 22 juillet
Stage de calligraphie gothique (mardi) et caroline (mercredi)
Musée du Scribe

Vendredi 24 juillet
Nuit Douce
Parc du Rouret

Dimanche 26 juillet
Class Tuning



NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants dans la commune seront reçus le samedi 6 juin 2015 à 11h en salle des Mariages, pour faire connaissance avec l'équipe municipale qui exposera les différents avantages de la commune, ainsi que les axes de sa politique. Un cocktail de bienvenue clôturera cette manifestation.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés entre le 1er avril et le 30 juin 1999 doivent se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au lendemain de leur 16 ans).

Vous pouvez également réaliser cette démarche en ligne via le site du service public



COMMISSION COMMUNALE À L'ACCESSIBILITÉ



L'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité (CCA).

Cette commission a pour missions de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports puis d'établir un rapport annuel présenté en conseil municipal faisant toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

A l'issue du Conseil municipal en date du 26 février 2015, il a été décidé la création de cette commission de la manière suivante :

- 8 représentants du Conseil municipal,
- 2 représentants d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées,
- 2 représentants d'associations ou organismes représentant les personnes âgées,
- 2 représentants des acteurs économiques,
- 2 représentants d'autres usagers de la ville.

Appel à candidature pour les 4 collèges constitués de représentants extérieurs au Conseil municipal, soit 8 personnes. Date limite des candidatures au 15 mai 2015 à 17h en mairie auprès du service urbanisme.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 18 et 25 juillet et les samedis 1^{er}, 8 et 15 août.



MOUSTIQUES TIGRES



Soyez secs avec les moustiques, tel est le nouveau slogan de campagne du conseil général pour lutter contre l'invasion des moustiques tigres sur le département du Gard.

Arrivé en 2011 dans le Sud de la France, ce moustique est particulièrement nuisible à l'homme et pique de jour comme de nuit.

Même si le risque épidémique à la suite d'une piqûre est réduit, cela n'empêche pas de rester vigilant et lutter contre sa prolifération.

Chaque femelle de moustique tigre pond environ 200 oeufs par mois qui, au contact de l'eau, deviennent des larves et une femelle vit en moyenne 6 mois.

La solution consiste à supprimer au maximum les eaux stagnantes (gouttières, rigoles, bidons, bacs, etc...).

Plus d'informations sur le site www.albopictuslr.org

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES DE LA COMMUNE

LES FÉES DU SUD

Bijoux fantaisie, accessoires, bijoux de portables.

Boutique en ligne:

<http://lesfeesdusud.fr/index.php>

 www.facebook.com/lesfeesdusud30



MILES ' EVENTS

La boutique vous accueille du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Venez découvrir la gamme de décoration de fêtes :

décoration de table, contenants dragées, location de supports.



BOUCHERIE TONIQUE

Loïc et Karine sont les nouveaux propriétaires de la boucherie.

107 Av du Général De Gaulle

Tél : 04 66 25 04 70

Spécialités de la maison: maoche, boudin noir, charcuterie artisanale, buffets froids.

Livraison à domicile.

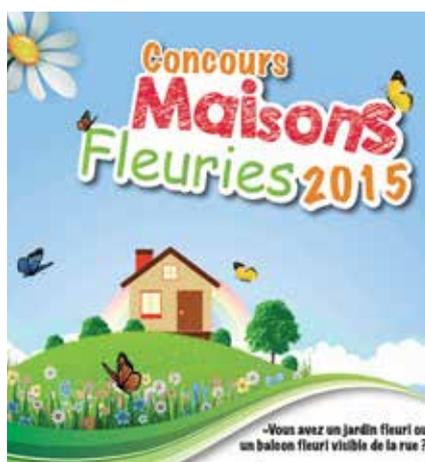


Loïc, Karine et René

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Une aide au permis de conduire pourra être à nouveau accordée.

Les dossiers sont à retirer en mairie à partir du lundi 18 mai 2015 auprès du secrétariat du pôle social.



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2015

Vous avez un jardin fleuri ou un balcon fleuri visible de la rue ?

Alors vous pouvez participer !

Ouverture du concours des jardins et balcons fleuris. Le bulletin d'inscription est aussi disponible en mairie ou sur le site internet de la commune:

www.saintchristollezales.fr



Dossier d'inscription N° 2015..... (Partie à remplir par l'organisateur)

Date de dépôt inscription :

Nom : Prénom :

Adresse (complète) :

30380 Saint Christol lez Alès

N° de téléphone :

Mail :

Description sommaire du projet (jardin, terrasse, façade ...) :

.....
.....
.....
.....
.....



CARNAVAL DES ECOLES

